intérêts énormes qui pourraient être réclamés. Dans des circonstances semblables à celle-ci, la responsabilité limitée est suggérée et imposée, tandis que le public porte la responsabilité de tout autre dommage qui peut se produire. Les compagnies d'assurance ne veulent pas couvrir ces risques, parce qu'elles les trouvent trop grands sur le plan financier. Lorsque des désastres de ce genre surviennent, le public est tenu, en vertu d'impôts et d'autres mesures touchant les désastres, de payer la note.

• (2.40 p.m.)

Pour la gouverne des députés qui s'imaginent que la disposition de déchets atomiques ne comporte aucun risque, je vais lire une lettre assez longue qu'a adressée récemment à l'éditeur du *Star* de Montréal, M. F. H. Knelman, président du département des humanités appliquées aux sciences, à l'Université Sir George Williams. Elle s'intitule: «Les usages pacifiques de l'énergie nucléaire—L'importance des dangers de pollution». M. Knelman répondait à une lettre du doyen R. E. Bell de McGill à propos d'un article de M. Knelman intitulé «Le mythe de l'atome pacifique». Dans sa lettre au *Star*, M. Knelman relève les points particuliers soulevés par le doyen Bell. Il écrit:

1. La protection contre l'irradiation—Les antécédents de cette question renforcent tellement ma thèse, savoir le retard apporté à établir des limites appropriées à l'irradiation cumulative totale de toutes les sources, qu'il faudrait plusieurs numéros du présent journal pour en fournir la preuve. Après avoir étudié à fond pendant une douzaine d'années la question des dangers dus à l'irradiation, j'ai eu, en lisant les commentaires du doyen Bell, le sentiment aigu que cela était déjà arrivé—les assertions spécieuses de savants «pusillanimes» et de hauts fonctionnaires de l'énergie atomique du gouvernement suivies inévitablement de leurs accablantes rétractations. Je pourrais paraphraser le doyen Bell en déclarant que quiconque connaît le moindrement le sujet ne saurait contester ma thèse. M. Ernest C. Tsivoglou, professeur d'hygiénerie à la Georgia Tech (chef du contrôle de la pollution radiologique de l'eau au Service de la santé publique des États-Unis, de 1956 à 1966) affirme que la Commission internationale de la protection radiologique (CIPR) néglige constamment le problème de la multiplicité des sources et les facteurs locaux d'irradiation intense. En outre, elle ne tient pas compte des risques de dommages que courent les organismes inférieurs. Elle ne prévoit pas de marge non plus pour les accidents ou l'accroissement du nombre des sources de l'irradiation.

2. La pollution de l'eau par des substances radioactives—Ici, M. Bell cite mal, comprend mal, et manifeste une ignorance totale de l'écologie. Permettez-moi de citer quelques cas bien documentés:

a) Une étude du fleuve Columbia faite par Norman Lansdell a révélé un état grave de pollution et d'absorption radioactive chez toutes les formes d'êtres vivants dans le fleuve.

b) Des isotopes radioactifs émanant des réacteurs non militaires, tel le Zinc 65, parviennent à s'infiltrer dans les êtres humains. Ainsi, les habitants de la vallée du Columbia ont plus d'éléments radioactifs dans leur organisme qu'on ne le tolère chez ceux qui travaillent dans un milieu énergétique atomique.

c) La mortalité des poissons et les mutations génétiques observées dans le lac White Oaks, au Tennessee, par M. Robert Pendleton, de l'Université de l'Utah.

d) D'après une récente enquête scientifique, il y aurait dans l'océan du plancton dont les niveaux de radioactivité seraient de 150,000 fois ceux de l'eau. M. Lamont Cole, de l'Université Cornell, spécialiste en écologie de renommée universelle, affirme que l'introduction de substances biologiquement actives dans l'océan pourrait se révéler désastreuse, car ces substances détruiraient les diatomées qui produisent la majeure partie de l'oxygène photosynthétique de la terre. L'attitude pédante de Bell et sa mention fréquente et dédaigneuse de dates ne font que révéler son ignorance des dangers.

3. Au sujet de la pollution thermique, Bell de nouveau montre son ignorance. Que l'alimentation au charbon d'une centrale électrique puisse causer de la pollution thermique ne change rien à l'affaire. Bell n'est-il pas au courant de la destruction massive du poisson à Indian Point, N.Y., ni de la controverse relative au lac Cayuga? Selon un rapport présenté par J. G. Terrill, fils, à l'American Society of Civil Engineers, les usines alimentées de substances fossilisées ont des puissances thermiques égales à 1.5 fois celles des usines nucléaires, de sorte que la pollution thermique causée par ces dernières est plus grande.

J'arrête là mes citations, mais la lettre est loin d'être terminée. On y dit plus loin qu'il faudrait nous préoccuper non seulement de protection contre une explosion possible, mais aussi des effets cumulatifs de la pollution par l'irradiation.

Lorsqu'il étudiera la question, le comité devrait, je pense, proposer des amendements au bill tendant à prévenir l'accumulation de la radioactivité, à réglementer le transport de matières nucléaires et à assurer que ce qui s'est passé aux États-Unis, parce qu'on a négligé de prendre de telles précautions, ne se produise pas dans notre pays.

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, j'ai eu le privilège de représenter le Canada aux Nations Unies, lors d'une récente session. Après avoir examiné le rapport de la commission scientifique des Nations Unies sur les effets du rayonnement atomique et avoir entendu les témoignages, je peux seulement ajouter que nous n'avons aucune raison d'être optimistes.

Nous nous rendons de plus en plus compte des graves dangers que provoquent non seulement les essais nucléaires dans l'atmosphère, mais aussi les essais souterrains et même les applications secondaires et pacifiques de l'énergie atomique. La commission scientifique des Nations Unies qui a étudié les effets du rayonnement atomique a été établie en décembre 1955, marquant ainsi le début d'une collaboration nouveau genre de plus en plus nécessaire dans le monde. Cette commission ne s'intéressait pas aux divergences idéologi-